



LYCEE PAUL LAPIE
5 boulevard Aristide Briand
92400 COURBEVOIE
Téléphone : 01.41.88.03.70

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE – VOYAGE AU PAYS DE GALLES (Cardiff)

Identification de la personne publique :

Lycée Paul Lapie
5 boulevard Aristide Briand
92 400 COURBEVOIE
Personne responsable du marché : Bernard LE COR, proviseur
Personne à contacter : Jocelyn CHARRIAU, secrétaire général – jocelyn.charriau@ac-versailles.fr

Procédure :

Le présent marché est passé conformément à l'article L.2123-1 du code de la commande publique. Il prendra effet à compter de sa date de notification au titulaire.

Objet :

La consultation a pour objet l'organisation d'un séjour au Pays de Galles (Cardiff) pour des élèves du lycée.

Format du marché :

Le marché est constitué d'un seul lot.

Descriptif du marché :

Effectif prévisionnel : 34 élèves et 4 accompagnateurs

Dates du voyage : du 22 avril 2024 au 27 avril 2024

Moyens de transport : Bus et traversée Calais-Douvres-Calais en ferry

Type d'hébergement : familles d'accueil

Lieux à visiter en priorité :

- Cardiff : principality stadium, locaux de la BBC, initiation au cricket

- ensuite visite de Caerphilly Castle, Blaevenon et la mine de Big Pit et randonnée guidée dans le Brecon Beacons National Park,
- puis dernier jour à Bath avec visite des bains romains

Le candidat devra obligatoirement annexer au devis :

- les conditions d'annulation individuelle
- les conditions d'annulation du groupe
- prévoir dans le devis une assurance par voyageur

L'offre devra être valable jusqu'au retour des autorités de contrôle du conseil d'administration de l'établissement aux alentours du 29 février 2024 date à laquelle sera définitivement signé le contrat.

Modalités et détermination du prix :

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses et taxes liées au transport ou autres résultant de l'exécution des prestations incluant tous les frais, charges et sujétions du titulaire du marché.

Facturation et modalité de règlement :

Les factures devront être libellées et adressées au nom du lycée Paul Lapie de Courbevoie.

Modalité de règlement :

Le mode de règlement est le virement administratif.

Le versement du ou des acomptes se fera sur présentation d'une facture d'acompte de la part du titulaire. La facture du solde reprendra le montant total dû et fera apparaître les acomptes déjà versés et le montant restant à payer.

Le prestataire précisera sur sa proposition les montants des acomptes à effectuer et les dates de versement des acomptes.

Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :

Les offres devront être déposées électroniquement sur l'AJI au plus tard le lundi 5 février 2024 à 12h00.

L'offre devra contenir :

- le devis détaillé accompagné du contrat comprenant les conditions d'annulation
- le présent règlement signé

Critères des jugements des prix (pondération des offres) :

Qualité des produits : 50% (respect des dates, visites proposées et respect du descriptif du marché ci-dessus)

Prix : 40%

Qualité des services associés : 10% (conditions d'annulation, conditions de paiement)

ACTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT :

Je soussigné (noms, prénoms).....

Agissant au nom et pour le compte de

.....
.....
.....

Domicilié.....

Ayant son siège social à

Téléphone.....

Courriel.....

SIRET.....

Numéro d'inscription au registre du commerce.....

Déclare avoir pris connaissance du présent document que je déclare accepter sans modifications ni réserves. Je m'engage à exécuter les prestations demandées selon les conditions et les modalités ci-dessus.

Lot unique : montant TTC

Demande que le lycée Paul Lapie règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant (joindre RIB) :

Bénéficiaire

Etablissement bancaire

IBAN.....

Code BIC.....

Vu et pris connaissance le,
Signature et cachet de la société

Le proviseur
LYCÉE PAUL LAPIE
Bernard LE COR
Le 10/05/2017
92400
BOITE
LE VOIE

